

REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Lundi 23 et mardi 24 janvier 2023
à Brest (site Pôle Santé - UBO)



PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains⁽¹⁾. Elles sont, dans le monde la première cause de mortalité des femmes entre 19 et 44 ans. En France, en moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 000 femmes⁽²⁾. En 2019, 147 femmes sont ainsi décédées sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon. Les données chiffrées restent sous estimées et montrent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées depuis des années. Outre ces décès, la violence conjugale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et sur celui de leurs enfants. La complexité multifactorielle du phénomène peut entraver sa prise en charge et devenir une source de malaise chez les professionnels qui y sont confrontés. La grossesse est un moment propice aux violences au sein d'un couple mais aussi de réminiscence des traumatismes antérieurs subis. En 2006, Silverman et al ont précisé que les femmes

ayant subi des violences avant et/ou pendant la grossesse ont des risques significativement plus augmentés de pathologies obstétricales (métrorragies, rupture prématurées des membranes, diabète, hypertension artérielle)⁽³⁾.

Les professionnels de santé⁽⁴⁾ dont les sages-femmes sont en première ligne pour dépister ces violences, et sont nécessairement amenés à rencontrer des patientes victimes de violence. Cependant le taux de signalement reste très faible et beaucoup se sentent démunis devant ce problème. La Loi du 4 août 2014 relatives aux égalités réelles entre les hommes et les femmes rend obligatoire la formation des professionnels médicaux et para médicaux sur les violences faites aux femmes.

Cette formation vise à leur apporter les moyens concrets de dépister et d'aider les femmes victimes de violences, plus spécifiquement les violences conjugales.

(1)-La mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

(2)-Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012-2019 - INSEE-ONDRP-SSMSI. Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes 2010, 2011 et 2012.

(3)-Silverman, J. G., Decker, M. R., Reed, E., & Raj, A. (2006). Intimate partner violence victimization prior to and during pregnancy among women residing in 26 US states: associations with maternal and neonatal health. *American journal of obstetrics and gynecology*, 195(1), 140-148.

(4)-RPC HAS Juin 2019 Repérage des femmes victimes de violences au sein d'un couple.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

- > Appréhender la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la victime
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques pour adapter sa communication avec les victimes
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner médicalement en évaluant la gravité de la situation de la victime et rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire
- > Analyser les conditions du signalement et proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est ouverte aux professionnels de santé (sages-femmes, médecins, personnel exerçant en CPEF ou aux urgences...).

PROGRAMME

LUNDI 23 JANVIER 2023

8h45 : café d'accueil

Matinée : 9h-12h30

- > Epidémiologie et typologie des violences : de quoi parle-t-on ? Conséquences des violences
- > Les psychotraumatismes liés aux violences : quels sont les mécanismes neurobiologiques impliqués ?
- > Illustration - Film

Après-midi : 14h-17h30

- > La responsabilité pénale des soignants face au dépistage : Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > L'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire
- > Quelles sont les qualifications et sanctions pénales des violences ?
- > Le dépistage systématique : quelles stratégies et attitudes professionnelles à adopter ?
- > Les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences : Quels sont les principes généraux de la relation empathique ?

MARDI 24 JANVIER 2023

Matinée : 9h-12h30

- > L'orientation et le réseau autour des victimes de violence : quel est l'accompagnement judiciaire et associatif (protection sur ordonnance/ signalement) ?
- > L'accompagnement médical : comment rédiger un certificat descriptif ? Comment évaluer la gravité de la situation ?

Après-midi : 14h-17h30

- > Ateliers pratiques sur la base de la simulation (jeux de rôles) : quels sont les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes ?

Synthèse et évaluation de la formation

Méthodes pédagogiques

En couvrant des champs de compétences multiples, cette action fait intervenir des professionnels d'horizons divers : juriste, avocat, médecin légiste, psychologue, professionnel de l'action sociale et de l'accompagnement des victimes.

Le format de cette action allie l'association de méthodes expositives par apports cognitifs et méthodes actives, expérimentales via la simulation.

Les apports cognitifs portent sur l'épidémiologie et la typologie des violences et leurs conséquences (psychotraumatismes et mécanismes neurobiologiques impliqués).

La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, l'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire ainsi que les qualifications et sanctions pénales des violences sont abordées.

Enfin l'importance du dépistage systématique, les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences (principes de la relation empathique, accompagnement médical) et l'orientation et le réseau autour des victimes de violence seront approfondis.

La méthode active, basée sur la simulation (jeux de rôles) permet de mettre en application les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes, à partir du déroulé d'une consultation. Les jeux de rôle par simulation, systématiquement débriefés, permettent également d'évaluer l'acquisition des compétences visées.

Cette progression favorise la réflexion à partir des recommandations actuelles, sur le rôle de chacun et apporte des outils pratiques pour l'accompagnement de ces patientes.

Pour chaque thématique abordée, des références bibliographiques récentes et les recommandations de bonnes pratiques actuelles sont citées.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement proposé ainsi que la réalisation d'un pré-test et d'un post-test.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

> **G. DELPECH-DUNOYER,**
Enseignante sage-femme

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 2 jours (14h)

Localisation des cours : Brest, École Universitaire de Maïeutique de Brest / Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest

Nombre de participants : 20 maximum

Tarif de la formation : 600€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC ou FIFPL

DATES

- > Lundi 23 janvier 2023
- > Mardi 24 janvier 2023

CANDIDATURE

Candidature en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante
onglet > Formations courtes

et à adresser par mail ou par courrier postal à l'École de sages-femmes

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité, lieu d'accueil, d'écoute et d'informations propose un dispositif d'accompagnement spécifique.

CONTACT

École Universitaire de Maïeutique de Brest
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 BREST cedex 3
Mail : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante



BULLETIN D'INSCRIPTION

Repérage et accompagnement des violences intrafamiliales

Madame Monsieur

Nom.....

Nom de naissance (si différent).....

Prénom.....

Date de naissance.....

Profession.....

Statut : Salarié Libéral

N° RPPS ou ADELI :

Adresse professionnelle

CP..... Ville.....

Téléphone professionnel

Email professionnel

Adresse personnelle.....

CP..... Ville.....

Téléphone personnel.....

Email personnel.....

Tarif de la formation : 600€

Prise en charge FIFPL ou ANDPC possible pour les libéraux

Inscription individuelle

Prise en charge par la FC de l'Établissement employeur

Demande de financement ANDPC

Demande de financement FIFPL (avance des frais : 600€ à l'ordre de l'Agent comptable de l'UBO)

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 7€ par repas)

| | |
|---|--|
| Fait à..... Le..... Signature du stagiaire et cachet | Fait à Brest Le..... Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i> |
|---|--|

En signant ce document, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources).

Bulletin d'inscription à nous retourner **avant le 5 janvier 2023** :

Par courrier postal ou à l'accueil

École Universitaire de Maïeutique de Brest
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837
29238 BREST cedex 3

Par mail

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr